



**AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE  
TRÈS HAUT DÉBIT  
DE L'YONNE**

**PUBLICATION, AUPRÈS DE  
L'ARCEP, DU PROJET OBJET DE  
LA DEMANDE DE  
FINANCEMENT DE L'ÉTAT**

# Sommaire

## Sommaire

1. COORDONNÉES DU PORTEUR DE PROJET .....	3
2. LE SCHÉMA DIRECTEUR .....	4
3. TERRITOIRES DU PROJET OBJET DE LA DEMANDE DE FINANCEMENT DE L'ÉTAT .....	5
4. MODALITÉS D'ÉCHANGES AVEC LE DÉPARTEMENT .....	6

# 1. COORDONNÉES DU PORTEUR DE PROJET

**Nom :**

Département de L'YONNE

**Adresse Postale :**

Hôtel du Département  
1, rue de l'Étang Saint-Vigile  
89000 AUXERRE

**Téléphone :**

03 86 72 89 89

## 2. LE SCHÉMA DIRECTEUR

**Initulé du Schéma Directeur :**

Schéma Directeur d'Aménagement Numérique du Territoire icaunais

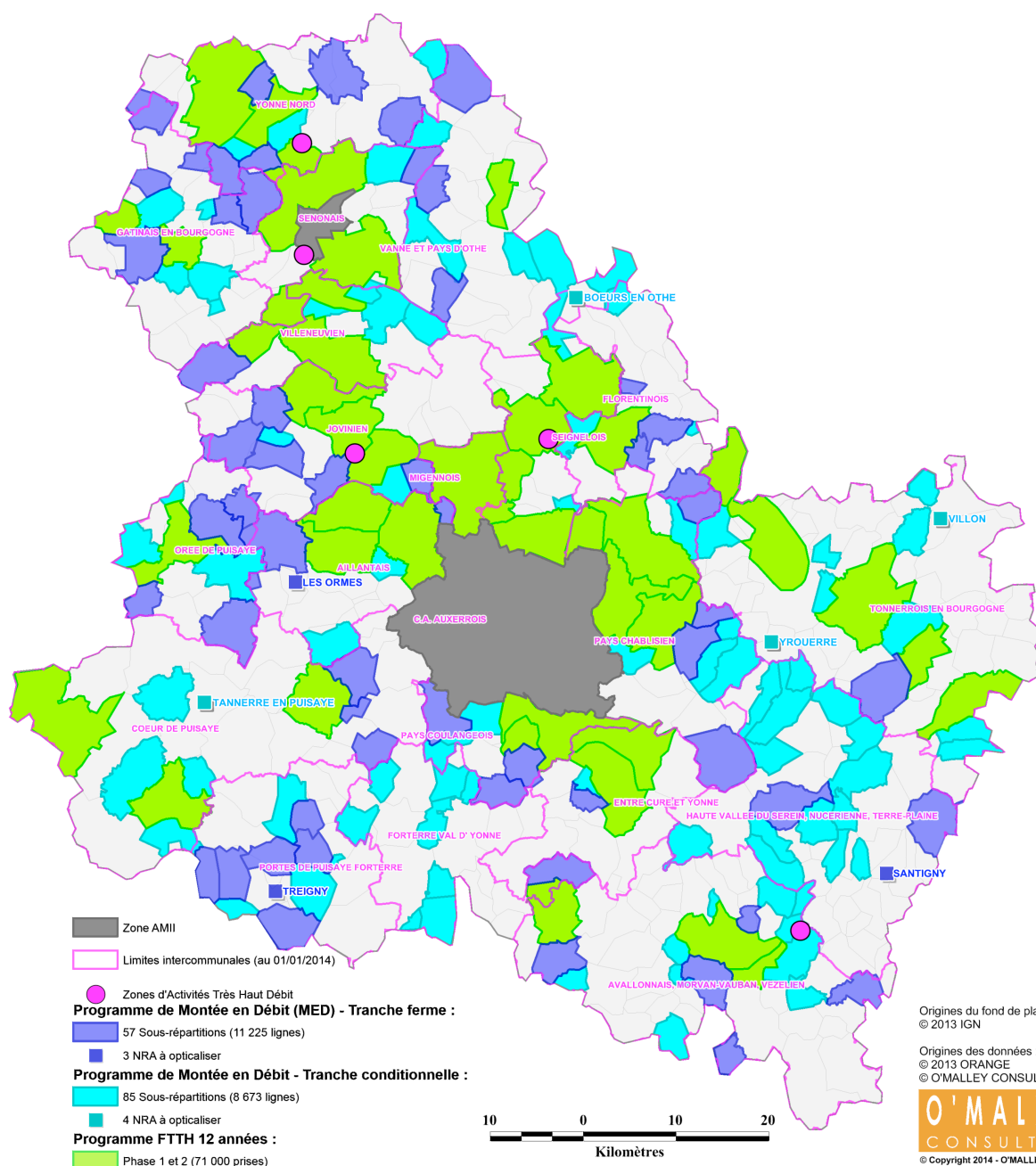
**Modalités permettant une consultation libre du schéma directeur :**

Le SDTAN peut être téléchargé sur le site web du Département de l'Yonne :

<http://www.cg89.fr/Territoire-et-Economie/Amenagement-numerique/Schema-Directeur-d-Amenagement-Numerique-du-territoire-icaunais>

# 3.

## TERRITOIRES DU PROJET OBJET DE LA DEMANDE DE FINANCEMENT DE L'ÉTAT



## 4. MODALITÉS D'ÉCHANGES AVEC LE DÉPARTEMENT

Les opérateurs souhaitant signaler que le projet public envisagé couvre un territoire sur lequel ils ont l'intention de déployer eux-mêmes un réseau à haut ou très haut débit peuvent prendre contact auprès de :

Jean-Yves GOUJON  
Directeur des Systèmes d'Information  
10, route de Saint-Georges  
89000 PERRIGNY  
Téléphone : 03 86 72 87 55  
Courriel : [jygoujon@cg89.fr](mailto:jygoujon@cg89.fr)